



5415 - Pratiquer à la fois le jeûne de David et le jeûne du lundi et du jeudi

question

Question : Je sais qu'il est préférable de jeûner un jour et de s'en abstenir un jour à l'instar de la pratique que les hadiths attribuent à David (PSL). Mais comment pourrais-je concilier le jeûne du lundi et du jeudi d'une part et le fait de jeûner un jour sur deux, d'autre part ? Etant donné l'ordre de succession des jours de la semaine, si je jeûne un jour sur deux, je jeûnerai le samedi, le lundi, le mercredi, le vendredi, le dimanche, le mardi, le jeudi et le samedi... ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Une des marques de la perfection de l'Islam réside dans la diversité de ses actions cultuelles. Certaines de celles-ci peuvent être conciliées, d'autres pas. Jeûner un jour sur deux constitue une action cultuelle indépendante et représente la meilleure forme du jeûne surrogatoire. Le jeûne du lundi et du jeudi constitue une autre action indépendante et il n'est pas concevable de réunir les deux jeûnes systématiquement et en permanence. Aussi faudrait-il opter pour la meilleure. Encore qu'il faille bien tenir compte de ses capacités et ne s'engager dans une action que si l'on est sûr de pouvoir la perpétuer. En fait, les meilleures actions pour Allah sont les plus durables, fussent elles quantitativement modestes.

C'est Allah qui assiste.